



FICHE TECHNIQUE

210106

DISSIBOU

**ADDITIF CONCENTRE PROFESSIONNEL DISPERSANT
DESEMBOUANT POUR CIRCUITS D'EAU OUVERTS
CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT OU DE CHAUFFAGE.**

DISSIBOU est une préparation à base d'agents surfactifs à pouvoir dispersant et fluidifiant, de fonctions chélatantes des dépôts et oxydes métalliques et inhibiteurs de corrosion.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1128 G/L ENVIRON ± 20 G/L
Réaction chimique	: ALCALINE
PH à 5%	: 9.50
PH à 1%	: 9.30
PH à 0.5 %	: 8.90
Couleur	: SANS APPORT DE COLORANT

PROPRIETES PRINCIPALES

DISSIBOU est un concentré miscible dans l'eau en toutes proportions, il est actif dans les eaux de différentes duretés. Non moussant.

DISSIBOU est un **dispersant fluidifiant** des boues et sédiments inorganiques ou d'origines organiques. Il **décolmate** les amas et dépôts sédimentés dans les canalisations des échangeurs, circuits eau chaude ou de chauffage, climatisation. Il **nettoie, lessive** les parois et surfaces des canalisations et installations.

DISSIBOU **abaisse la viscosité** des boues améliorant ainsi leur transfert dans le flux et leur évacuation lors des débourbages par les purges. Il renferme des fonctions chélatantes actives, contre les dépôts de sels minéraux.

DISSIBOU est un nettoyant indispensable en **PREVENTIF** pour le lessivage des circuits neufs **avant** la première mise en service afin d'éliminer les salissures : matières organiques ou colloïdales biofilms microbiens, végétaux ou particules et hydroxydes métalliques provenant des matériaux, accessoires, vannes ou apportés lors des travaux de montages (raccordement, filetage, soudure, etc...) à l'origine des formations des boues et des développements des microorganismes, bactéries, etc...

DISSIBOU est un nettoyant désembouant en **CURATIF** pour le nettoyage désembouage des circuits anciens :

- Avant renouvellement du produit de conditionnement ou traitement de circuits fermés (circuits de chauffage, de climatisation)
- Ou avant désinfection de circuits ouverts tels que circuits ECS (eau chaude sanitaire) lutte contre la légionellose.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

• S'utilise toujours **dilué dans l'eau** par incorporation directe dans l'installation pour lessivage désembouage en circuit fermé ou à l'aide d'un groupe de détartrage dans le cas de circuits avec dépôts très denses et importantes nécessitant une puissante action mécanique (tuyaux de grands diamètres dans les locaux avec étages).

Vérifier que l'installation comporte des purgeurs de dégazages automatiques en bon état de fonctionnement dans les points hauts de l'installation.

Opération de désembouage : par circulation à l'aide d'une pompe de circulation ou d'un groupe de détartrage désembouage approprié (grand débit, pression de refoulement élevée afin d'accélérer le lavage internes des surfaces et faciliter la dispersion dans le flux des particules adhérentes).

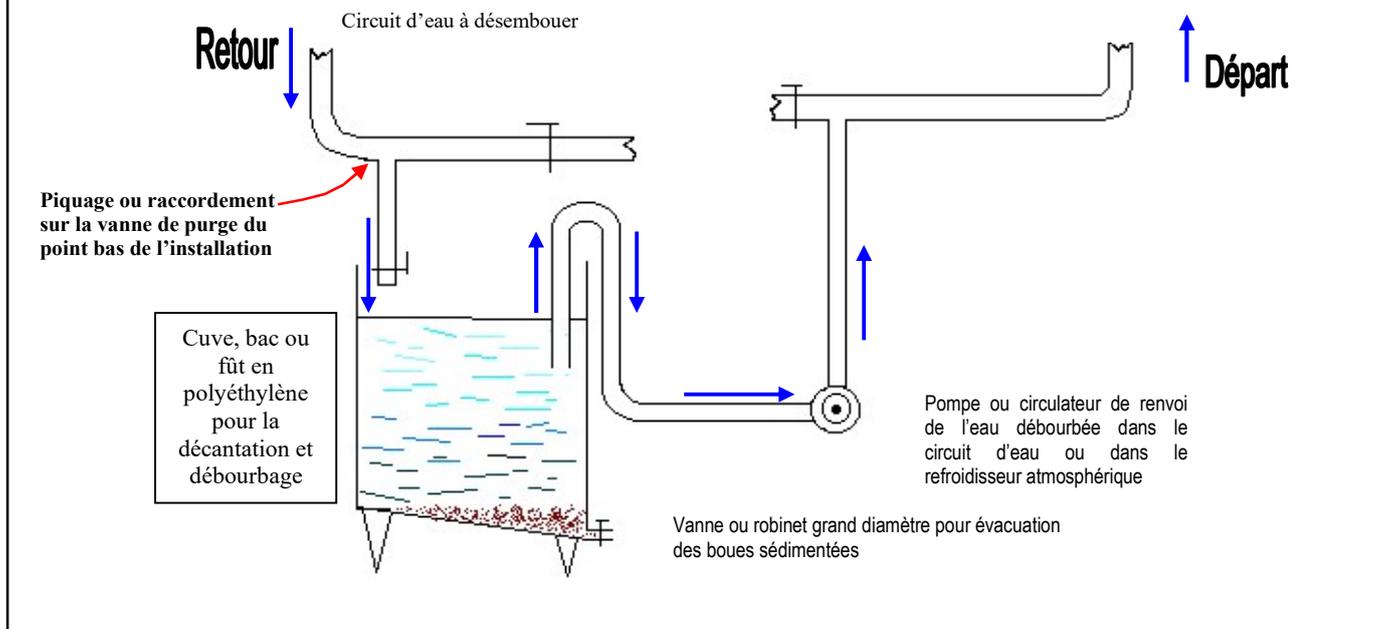
Evacuer la quantité d'eau nécessaire pour son remplacement par le volume correspondant en DESEMBOUANT.

Introduire généralement une **concentration de 1 à 6%** (ne pas dépasser 10%). Moduler selon la nature du circuit, son état de salissure ou la charge en boues inorganiques et organiques présentes.

**LESSIVAGE DE
CIRCUITS
AVANT LA
PREMIÈRE MISE
EN SERVICE** **SPÉCIAL
NETTOYAGE
DÉSEMBOUANT
DES CIRCUITS
A V A N T
DÉSINFECTION**

Faire circuler pendant 24 à 48 heures en élevant selon le cas et possibilité, la température à 60 à 65°C.
 Procéder à intervalles réguliers, à une extraction par la vanne de purge, du bas du circuit suivi d'un ajout d'eau + additif pour compléter le niveau d'installation.
 En fin de nettoyage désembouage, vider complètement l'installation, rincer et remettre en eau. Dans le cas de circuits fermés apporter l'additif de traitement approprié pour sa protection. Dans le cas de circuit ECS procéder à la désinfection.

EXEMPLE du DISPOSITIF : SCHÉMA de DÉSEMBOUAGE par CIRCULATION avec un groupe de DÉTARTRAGE



RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur.

CRAINT LE GEL : PROTEGER DU GEL AU STOCKAGE

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 Ne pas laisser à la portée des enfants.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 Refermer l'emballage après chaque utilisation.

NOTA IMPORTANT : Produit à haute réserve d'alcalinité ; ne pas mettre à l'état pur au contact d'alliages légers, aluminium, zinc. Observer une dilution suffisante dans l'eau afin de ne pas excéder un pH de 8.5 à 9.0 ;

Toujours effectuer au préalable un essai avec les surfaces à traiter pour déterminer compatibilité, concentration et temps de contact appropriés.

Dans le cas de circuits d'eau raccordés sur la tuyauterie d'alimentation en eau potable, s'assurer de la présence d'un clapet anti-retour disconnecteur approprié.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.